

plus redoutable forgée, depuis un siècle, contre la religion catholique en France. Ce sont tous les intérêts religieux et la vie même de l'Eglise dans notre pays qu'on espère détruire. On ne se borne plus à prendre une partie des biens religieux, mais tout ce qui appartient aux Congrégations non autorisées, et on accorde au gouvernement le droit de ne laisser à celles qu'il lui plaira de reconnaître que la portion de leur fortune jugée nécessaire à leur entretien. Comme le dit le R. P. Le Doré : " Les Congrégations ne seront plus seulement entravées dans leur action, elles seront supprimées : c'est la ruine, la confiscation, la destruction complète, en dehors de quelques exceptions auxquelles forcera la nécessité et auxquelles consentira l'arbitraire.

La corde que l'on tisse pour étrangler les communautés est trop grosse pour permettre les illusions. Aussi, cette fois-ci, il est probable que l'entente sera unanime. C'est à cette condition que tient le succès. Les sectaires vont constater à leurs dépens qu'il n'est pas facile de réduire des millions d'hommes et de femmes à l'état d'ilotes dans leur propre pays.

Nous aurions bien besoin au Canada, de cette entente entre les catholiques, qui fait défaut comme ailleurs. C'est cette malheureuse division qui met en danger le triomphe de la minorité de Manitoba. Au fond, la plupart des catholiques désirent le règlement de la question, mais sans vouloir risquer leurs atouts politiques. Ils oublient qu'on perd généralement tout, en trahissant une cause sacrée.

M. Angers disait au Sénat, en juillet dernier : " Ce que vous trouvez difficile aujourd'hui, sera presque impossible dans six mois ; le pays sera livré à une telle excitation, et l'opposition à une législation réparatrice prendra une telle proportion que le gouvernement, qui hésite aujourd'hui, sera effrayé alors. "

Ces prévisions viennent de se réaliser à la lettre. Au lendemain de l'ouverture des Chambres, sept ministres ont donné le coup de pied de l'âne et adressé leur démission. Sans l'énergie et la loyauté du premier ministre, tout était gravement compromis. Réussira-t-il également à faire adopter la législation réformatrice promise ? Nous n'en savons rien. Qu'il réussisse ou qu'il échoue, la question scolaire de Manitoba ne sera pas enterrée si les catholiques font leur devoir.

En attendant, nous ne pouvons refuser d'admettre que les